

Commission Sociale d'Établissement 16 juin 2009



Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

Service Scolarité - Vie Etudiante

Bilan année universitaire 2008-2009

Bureau de la vie étudiante



- Le FSDIE est constitué par prélèvement sur le montant de droits d'inscription payés par les étudiants non boursiers. Ce montant est fixé par la circulaire annuelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Il s'élevait à 12€ pour l'année universitaire 2007-2008 et à 13 €pour 2008-2009.
- A l'université de Lille 1, ce fonds permet de financer les projets étudiants et de verser des aides sociales ponctuelles des étudiants en grande difficulté.
- Ce fonds est attribué en totalité, depuis janvier 2009 suite à la décision du conseil d'administration du 28 novembre 2008, au bureau de la vie étudiante pour le soutien aux projets et l'aide sociale. Les dossiers sont examinés lors de sous commissions spécialisées soit dans l'aide aux projets soit dans l'aide sociale.
- Toutefois, pour l'exercice 2008, le bilan présenté pour le dernier trimestre 2008, se réfère aux règles précédemment en vigueur, séparant le FSDIE en trois parties : aides sociales, projets associatifs étudiants relevant de la vie étudiante et projets associatifs étudiants relevant de la culture.
- En matière de soutien aux projets étudiants, les sous commissions aides aux projets comprennent des représentants du Bureau de la Vie Etudiante et de l'Espace Culture qui ont développé des services d'aide au montage de projets au bénéfice des associations étudiantes.



Bilan des dépenses fin 2008 (Septembre à Décembre 2008)

Axe 1 Projets étudiants

Les crédits 2008 (sept – déc.) concernent :

9 projets financés de 106 € à 2 338.54 €

4 subventions dites de démarrage des activités – voir liste en annexe.

Montant total des subventions attribuées : 9 244.54 €

Axe 2 Culture

Les crédits 2008 (sept – déc.) concernent :

6 projets financés de 450 à 1735 €

Montant total des subventions attribuées : 5 510 €

Axe 3 Aide sociale

Les crédits 2008 (sept-dec) concernent

37 aides (de 200 € à 2 500 €)

Montant total des aides : 23 600 €

**MONTANT des dépenses vie étudiante (Projets Etudiants+ Aides Sociales) :
32 844.54 €**

MONTANT des dépenses culture : 5 510 €



Année 2009

Budget total 2009 : 174 566.50 €

115 000 € en budget initial vie étudiante (dont 72 828 € de FSDIE (63%) + 42 172 € de DGF (37%))

16 341.50 € part IUT A (2008 et 2009)

36 400 € part culture

6 825 € part Télécom Lille 1

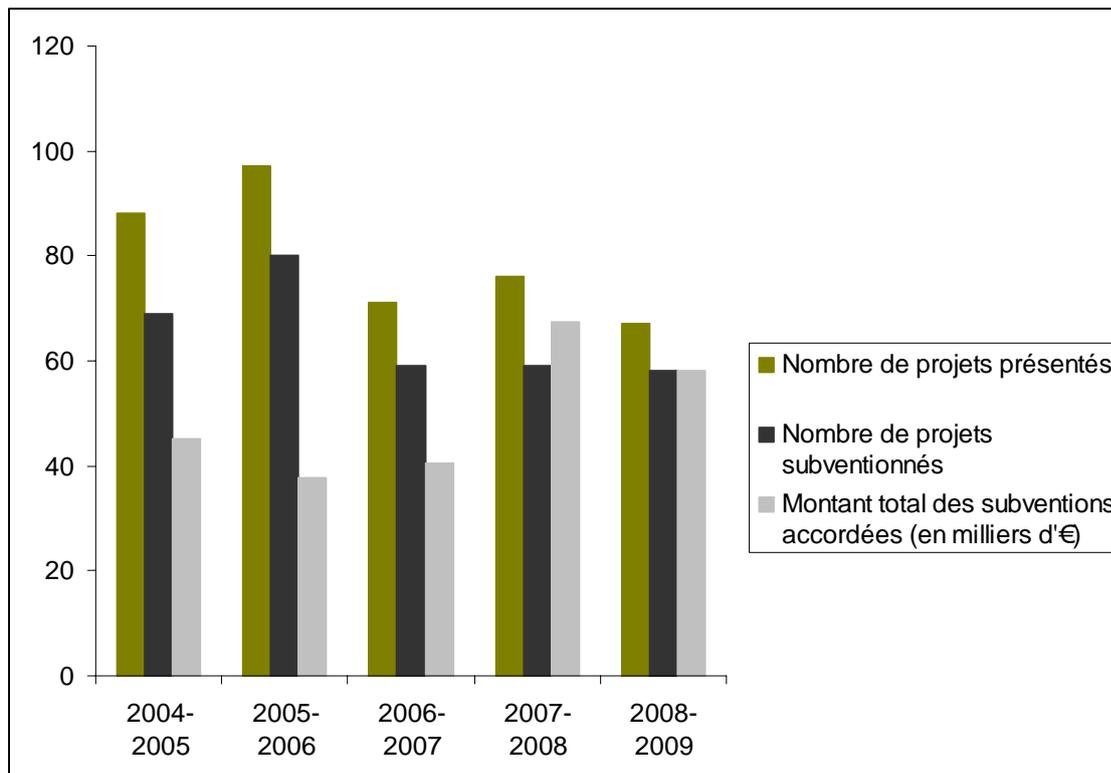
Axe 1 : Subventions aux associations étudiantes pour le montage de projets

Budget : 70 % du budget total FSDIE soit 122 196.55 €

54 dossiers ont été constitués par les étudiants entre janvier et juin 2009, 67 sur l'année universitaire.

45 subventions variant de 100 € à 7 646 € ont été accordées et 7 subventions de démarrage d'association (de 300 €) entre janvier et juin et 58 sur l'ensemble de l'année universitaire.

Moins de projets mais plus importants.



	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08	2008-09
Nombre de projets présentés	88	97	71	76	67
Nombre de projets subventionnés par la vie étudiante	69 dont 25 en collaboration avec USTL Culture + 8 démarrages d'asso.	80 dont 23 en collaboration avec USTL Culture + 7 démarrages d'asso.	59 dont 20 en collaboration avec USTL Culture + 4 démarrages d'asso.	59 dont 24 en collaboration avec USTL Culture + 6 démarrages d'asso	58 dont 3 en collaboration avec USTL Culture + 7 démarrages d'asso
Total des subventions accordées par la Vie Etudiante	45 226 €	37 726.13 €	40 498 €	67 295.40 €	58 022.13 €



On peut classer les projets financés en 6 grandes catégories : (voir liste des projets subventionnés dans l'année)

1 - Projets culturels et artistiques : **22 en 2008-09** (24 en 2007-08)

2 – Projets sportifs : **9 en 2008-09** (6 en 2007-08)

3 – Projet d'animation et de vie sur le campus : **18 en 2008-09** (19 en 2007-08)

4 – Projets à dominante humanitaire ou solidaires : **2 en 2008-09** (7 en 2007-08)

5 – Aide à la participation aux séminaires/colloques d'étudiants : **1 en 2007-08** (2 en 2007-08)

6 – Subvention de démarrage : **7 en 2008-09** (6 en 2007-08) (4 en 2006-07)

NB : les projets portant sur la santé ont disparu depuis 2007-08 – Augmentation régulière des subventions de démarrage versées aux associations nouvellement créées

Sur les 58 dossiers subventionnés, 5 n'ont pas été financés (condition fixée en commission non remplie) pour un montant de 2 400 €

Nombre de projets refusés et motifs : 16 (absence des porteurs de projets en commission, projet incomplet ou absence d'impact sur les étudiants de Lille 1)

Nombre de projets Mix' cité : **10** (10 en 2007-08) (20 en 2006-07)

Nombre de projets de filière : 8

Montant total des subventions accordées pour les projets de janvier à juin 09:

48 77,59 euros dont 16 503,59 euro pour le festival Mix'Cit  (contre 19 612 euros pour 2006)

Disponible sur le budget projets: 73 418, 96 euros



AXE 3 : Aides sociales

Budget : 30 % du budget total soit 52 369.95 €

Ces aides sont attribuées en priorité :

1. Aux étudiants de Master 2 et aux préparations à l'Agrégation n'ayant pu bénéficier de la bourse sur critères universitaires, ni de la bourse sur critères sociaux ou de l'Aide d'Urgence du Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) du CROUS et dont la situation sociale comporte des changements importants par rapport à l'année précédente.
2. Aux étudiants Licence et Master 1 dont la situation sociale comporte des changements importants par rapport à l'année précédente.

Les étudiants ont été reçus par une assistante sociale du CROUS (Mme BERNARD ou Mme LINQUE de manière générale) ou du CUPS (Mme HALLE) qui ont établi pour chaque dossier, un rapport social (dossiers présentés aux 3 sous commissions des 25/11/2008, 09/02/2009 et 14/04/2009).

**55 dossiers ont été déposés pour la période de janvier – juin 2009
12 dossiers ont fait l'objet d'un refus.**

Cas d'octroi de l'aide les plus fréquents en Master Professionnel et recherche

Anciens boursiers prioritaires

Changements récents et importants de situation ne relevant pas du dispositif des bourses

Cas d'octroi de l'aide les plus fréquents en Licence et Master 1

Cursus trop longs faisant perdre le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur avec difficultés sociales

Changements récents et importants de situation ne relevant pas du dispositif des bourses

Cas de refus les plus fréquents

Absence de changement important et récent

Scolarité trop longue

Poursuite d'études peu cohérente notamment en M2

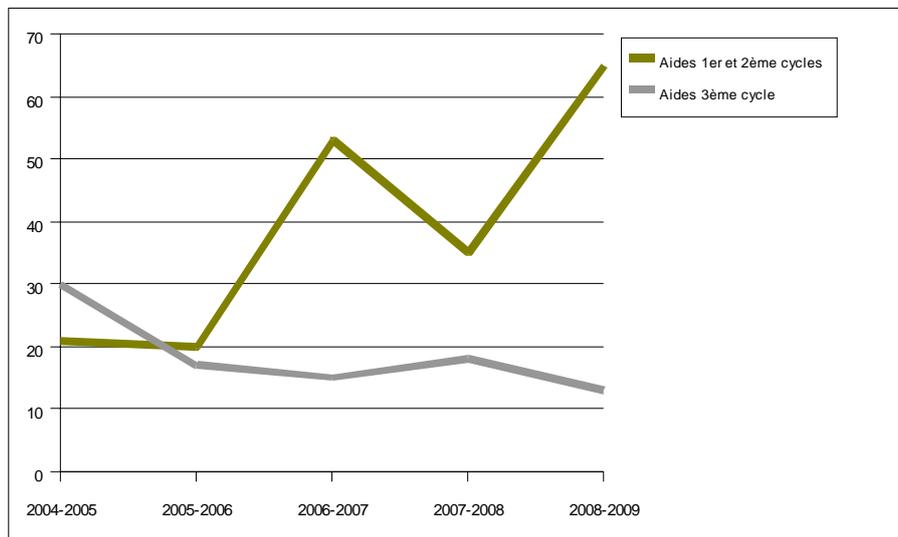
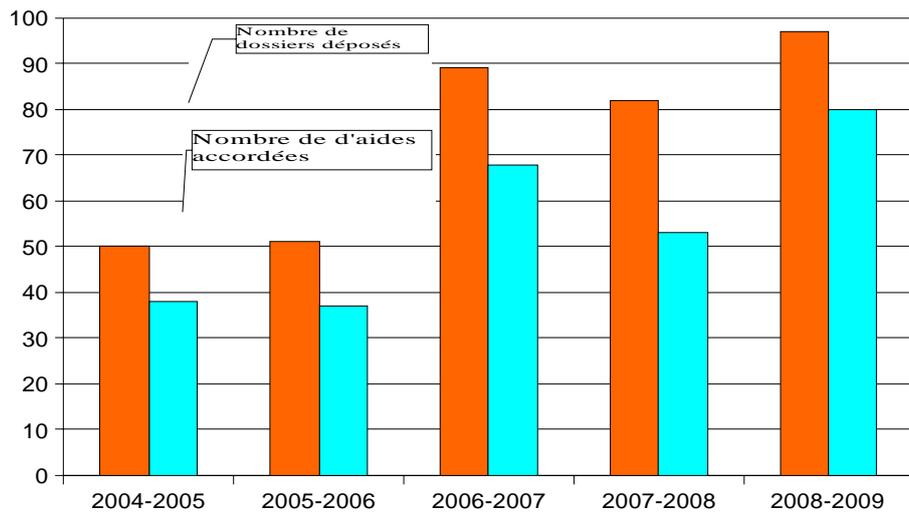
Dossiers incomplets

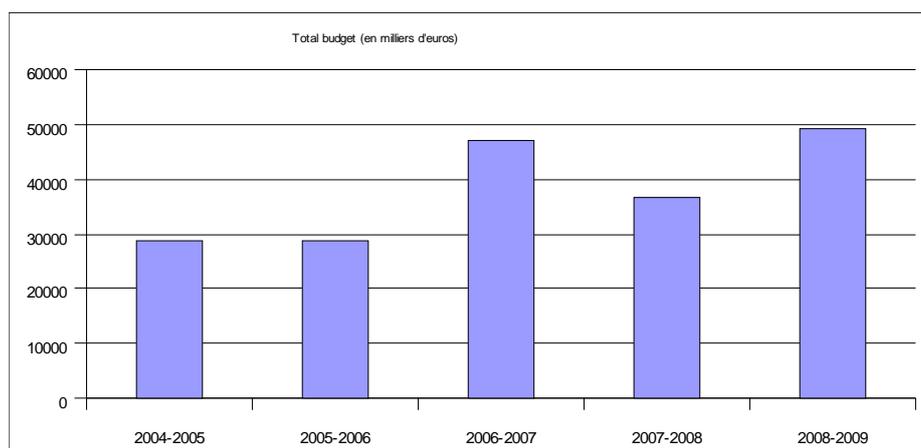
MONTANT total des aides sociales accordées en 2009: 25 650 €

Disponible : 26 719, 95 €

Aucun report de 2008







	2004 - 2005	2005 - 2006	
Nombre de dossiers déposés	50	51	
Nombre d'aides accordées	38 aides de 150 € à 1000 €	37 aides de 200 € à 1300 €	
1er et 2ème cycle	21	20	
3ème cycle	17	17	
Total	28 820,00 €	28 600,00 €	
	2006 - 2007	2007 - 2008	2008- 2009
Nombre de dossiers déposés	89	82	97
Nombre d'aides accordées	68 aides de 300 € à 1000 €	53 aides de 192 € à 1000 €	80 aides de 192 € à 1000 €
1er et 2ème cycle	53	35	65
3ème cycle	15	18	15
Total	47 050,00 €	36 542,00 €	49 250,00 €



**REUNIONS DE LA COMMISSION
SOCIALE D'ETABLISSEMENT RESTREINTE
Projets étudiants**

Calendrier des commissions 2009-2010

✓Jeudi 26 Novembre 2009

Dépôt des dossiers : au plus tard le 12 Novembre 2009

✓Jeudi 4 Février 2010

Dépôt des dossiers : au plus tard le 21 Janvier 2010

✓Jeudi 25 Février 2010 (Spécial festival Mix'Cité)

Dépôt des dossiers : au plus tard le 11 Février 2010

✓Jeudi 25 Mars 2010

Dépôt des dossiers : au plus tard le 11 Mars 2010

✓Jeudi 27 Mai 2010

Dépôt des dossiers : au plus tard le 13 Mai 2010

